

# PERSPECTIVES

15 Rue du château – 21000 Dijon

## PLAN DE FORMATION SSIAP 3

### QUALIFICATION DES CHEFS DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE & ASSISTANCE A PERSONNES (préparation de l'examen niveau SSIAP 3)

#### AGREMENT :

Formation agréée par la Préfecture de Côte d'Or réalisée en conformité avec l'annexe II à l'arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements

#### CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN

Diplôme de niveau 4 minimum (NB : ou validation des acquis de l'expérience)

Où diplôme d'ERP 2 ou d'IGH 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

Ou S.S.I.A.P 2 avec 3 ans d'expérience dans la fonction

Avoir suivi la formation SSIAP 3

Être apte à l'emploi (certificat médical)

#### CONTENU DE LA FORMATION

Les principes d'éclosion et de développement du feu; Définir et appliquer la réaction et la résistance au feu; Reconnaître la typologie et le type de structure d'un bâtiment; Se situer sur un plan d'architecte en vue d'appliquer la réglementation incendie; Connaître et savoir utiliser la trame d'analyse d'un projet de construction; Expliquer l'ordonnancement de la réglementation; Classer un bâtiment en fonction de la réglementation; Appliquer les obligations réglementaires aux différents types de bâtiments; La réglementation accessibilité Analyses des risques ; Réalisation des travaux de sécurité ; Documents administratifs Effectuer un compte rendu oral ou écrit et rédiger un rapport; Actualiser ses connaissances des textes applicables; La composition, le rôle des commissions de sécurité et l'importance des relations avec elles; Contrôler et tenir à jour le registre de sécurité; Les principes de gestion du personnel et des moyens; Assurer une autorité dynamique; Le code du travail applicable aux salariés; La réalisation des budgets; La fonction achat; Gérer les contrats de maintenance des installations de sécurité

#### BENEFICIAIRE

**DUREE : formation de 30 jours (Soit 240H)**

**COUT : € (non assujetti à la TVA)  
Groupe de 10 stagiaires maxi  
+ € pour les ouvrages réglementaires  
Soit € au total**

**DATES : 6 semaines de formation réparties  
Sur 3 périodes de 2 semaines  
A définir**

*L'inscription ne devient définitive qu'après réception du document d'inscription signé,  
de l'accord du centre de formation, accompagné du chèque d'acompte de 30 %*

**CENTRE DE FORMATION 15 rue du Château 21000 DIJON - SIRET 354 025 389 00066 / APE8559 A**

**☎ 03 80 74 92 25/ Email : [perspectives.dijon@9business.fr](mailto:perspectives.dijon@9business.fr)  <https://www.perspectives-formations.fr>**